

FREEDOM, RESPONSIBILITY AND ECONOMICS OF THE PERSON

Muriel Gilardone

L'Harmattan | « Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy »

2015/1 n° 68 | pages 219 à 227

ISSN 0154-8344

ISBN 9782343022079

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-d-economie-politique-2015-1-page-219.htm>

Pour citer cet article :

Muriel Gilardone, « Freedom, responsibility and economics of the person », *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy* 2015/1 (n° 68), p. 219-227.
DOI 10.3917/cep.068.0219

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

FREEDOM, RESPONSIBILITY AND ECONOMICS OF THE PERSON

*Muriel Gilardone*¹

Jérôme Ballet, Damien Bazin, Jean-Luc Dubois et François-Régis Mahieu, *Freedom, Responsibility and Economics of the Person*. Londres et New York : Routledge, 2014, 192 p.

D'après les auteurs [p. 1], l'analyse économique serait minée par un divorce entre rationalité et morale remontant à la relecture de Kant par Sidgwick [1888]. L'ouvrage est ainsi présenté comme une proposition de sauvetage de la discipline grâce à l'introduction d'une réflexion éthique sur la responsabilité et la liberté. Leur démarche consiste à ré-humaniser l'individu, en allant au-delà du simple recours au concept de « sympathie » que certains auteurs contemporains – Harsanyi en premier – sont allés chercher chez Smith ou de la métrique des « capacités » utilisée par les tenants du développement humain. Le salut des économistes se trouverait plutôt du côté du concept à portée plus large de « personne » permettant de restaurer le lien entre rationalité et morale. Non seulement, le concept de personne replace l'individu dans un système de valeurs donné qui conditionne ses droits et devoirs, mais il permet également de replacer le calcul économique dans un calcul moral qui participe de la formation de l'identité de chaque individu.

Il y a en fait deux aspects dans l'ouvrage : une critique de l'approche par les capacités d'Amartya Sen et la proposition alternative d'une économie de la personne. Cette dernière est d'une part très influencée par la phénoménologie française, à la fois par les travaux de Mounier [1936], philosophe du personnalisme, et ceux de Merleau-Ponty, Ricœur et Sartre. On trouve également l'influence des travaux de Korsgaard qui a cherché à renouveler la pensée de Kant. D'autre part, la contribution des auteurs n'est pas sans lien avec leurs propres travaux en économie du développement puisqu'ils montrent que leur proposition théorique permet d'éclairer de façon nouvelle et plus pertinente les résultats des recherches appliquées. Ainsi, c'est avec un état d'esprit socialement responsable et une visée politique assumée que les auteurs proposent une phénoménologie économique de la personne que l'ouvrage construit à travers 8 chapitres : *Freedom and the capability*

1. CREM (UMR CNRS 6211), Normandie Université. Courriel : muriel.gilardone@unicaen.fr.

approach ; Freedom and responsibility ; The person and responsibility ; Methodology of person-centred economics ; Illustration of the economics of the person ; Vulnerability, identity and responsibility ; Fallibility and fragility ; From the economics of the person to the responsibilities of institutions and the social precautionary principle.

La critique de l'approche par les capacités : justifiée, mais partielle

De façon à ancrer leur démarche, les auteurs ont choisi d'adopter une position critique vis-à-vis de l'approche par les capacités de Sen. Tout en lui reconnaissant une avance indéniable par rapport aux autres approches économiques pour penser le développement et le bien-être des populations, ils considèrent qu'elle est encore trop formatée par une logique économique standard pour pouvoir penser les individus comme des « personnes », et ainsi intégrer le concept clé de responsabilité comme corollaire de celui de liberté. L'approche par les capacités reste pour eux prisonnière d'une vision purement fonctionnelle de la liberté, occultant la notion de liberté morale et celles sous-jacentes d'autocontrainte et de pouvoir sur les autres [p. 2]. Dans ces conditions, la liberté individuelle n'est qu'une autre manière de parler de la rationalité, et la responsabilité qu'une contrepartie de la liberté. Autrement dit, plus un individu serait libre, plus il ou elle pourrait assumer ses choix et leurs conséquences [p. 24]. C'est ainsi que le développement des capacités renforcerait l'autonomie, et donc responsabiliserait. En retour, le développement des capacités individuelles deviendrait une responsabilité sociale.

Ce que l'on ne trouvera pas chez Sen, comme l'ont bien noté les auteurs [p. 6], c'est une conception transcendantale de la liberté et de l'homme. Ils montrent que Sen se situe bien dans une tradition libérale qui donne le primat à la liberté définie comme auto-détermination des individus en ce qui concerne leur façon de vivre, et dans la lignée de John Stuart Mill pour qui l'autonomie des individus doit être préférée à une société coercitive, même si cela aboutit à une société moins parfaite. En effet, promouvoir les capacités est pensé comme le moyen de permettre aux individus de contrôler leur propre destinée en leur laissant choisir les fonctionnements qu'ils souhaitent accomplir. Cependant, les auteurs [p. 15] montrent que l'ambition de donner une portée opérationnelle au concept de liberté ne s'est pas réalisée sans un certain glissement de sens : de la liberté comme auto-détermination à l'espace de libertés au sens d'opportunités, c'est-à-dire de la volonté de

choisir aux possibilités de choix. D'où la perte du transcendantal et de l'intériorité. Ils identifient également un second glissement qui, cette fois, est méthodologique : de la liberté comme valeur à la liberté comme norme [p. 16]. La nature prescriptive de l'approche par les capacités aurait sa source dans ce changement de statut de la liberté, passant de valeur à norme, posant les bases d'une théorie de la justice en termes de droits à certaines capacités. Ce dernier glissement est très clair chez Martha Nussbaum, et les auteurs finissent par reconnaître [p. 18] que Sen ne va pas jusque-là puisqu'il refuse l'idée de droits aux capacités pour fonder une théorie de la justice.

Leur critique de l'approche par les capacités de Sen nous semble à certains égards justifiée, mais partielle. Justifiée parce qu'en effet cette approche est le plus souvent interprétée d'une façon purement fonctionnelle et tout aussi mécaniste que peuvent l'être les approches plus standard en termes d'utilité ou de revenu. Au lieu de s'intéresser à l'ensemble de choix de paniers de consommation, on s'intéresserait à l'ensemble de choix de fonctionnements et cela suffirait à se situer du côté du développement humain et non plus seulement économique. Il est vrai que Sen, en suggérant dans certains de ses écrits sur les capacités une définition fonctionnelle de la liberté comme pouvoir de choix de l'individu, a favorisé l'occultation de la dimension de pouvoir de l'individu sur les autres dans les interactions sociales. Il aurait ainsi participé de ce mouvement d'idéalisation de la liberté individuelle.

On peut cependant regretter que les auteurs fassent abstraction de l'hommage appuyé de Ricœur [2004] à Sen, et en particulier au concept de capacité qu'il voit comme révolutionnaire tant par l'association qu'il fait entre liberté individuelle et responsabilité sociale que par le refus de trancher entre déontologie et conséquentialisme. En outre, une lecture un peu moins partielle de Sen indiquerait que l'utilisation de l'approche par les capacités devrait être couplée à une réflexion sur la responsabilité individuelle qui découle du pouvoir effectif de chacun sur la vie d'autrui. Sen [2008, p. 336] souligne en effet que la capacité est une sorte de pouvoir et qu'il serait erroné de n'utiliser ce concept que pour mesurer l'avantage individuel. Cet aspect est particulièrement souligné dans *L'Idée de justice* [Sen 2009, partie 2] mais reste, il est vrai, à développer. Il est malheureux que ce dernier ouvrage de Sen n'apparaisse pas dans les références des auteurs : alors qu'ils se positionnent beaucoup par rapport à la pensée de Sen, ils éludent le texte qui présente les arguments les plus pertinents pour compléter utilement leur propre démarche. Les auteurs préfèrent insister sur l'idée que Sen serait passé à côté de l'intériorité des personnes : ce serait la faille de son concept de liberté, autant que de sa distinction entre les catégories de sympathie et

d'engagement [p. 56-57]. Mais là encore, on peut se demander si les auteurs ne sont pas eux-mêmes passés à côté de la pensée de Sen.

D'abord, les auteurs relient l'aspect problématique du concept de capabilité à l'analyse senienne de l'identité. Il ressort de leur lecture de Sen [2006] que la possibilité de choisir son identité plutôt que de subir une identité contrainte serait un moyen d'augmenter ses capacités, sans considération pour le caractère éventuellement malveillant ou immoral d'un tel choix. L'augmentation des potentialités du Dr Jekyll lorsqu'il devient Mr Hyde illustre leur analyse de façon édifiante, mais ne rend pas tout à fait justice à la conception senienne de l'identité. En effet, il n'est pas anodin que Sen [2006] relie la problématique identitaire à celle de la violence, interaction sociale moralement non souhaitable. La liberté de construire son identité dans une multiplicité d'appartenances sociales n'est pas tant prônée comme un moyen d'augmenter ses capacités que comme un recours contre la violence ou la malveillance. L'identité sociale multiple est surtout une question morale faisant des individus non pas des idiots rationnels – pour reprendre l'expression célèbre de Sen – mais des agents avec une intériorité riche. Il s'agit bien de souligner les tensions morales que peuvent vivre dans certains contextes les individus, et leur possibilité de choisir de façon responsable l'identité qui va prévaloir à tel ou tel moment. Paradoxalement, les auteurs [p. 23] reprochent à Sen l'absence de réflexion sur le lien entre rationalité au sens strict et identité, se passant ici du lien entre rationalité et morale qu'ils souhaitent pourtant restaurer.

Ensuite, le fait de ramener les écrits de Sen aux seules capacités affaiblit leur critique, mais surtout manque des éléments pertinents pour leur propre raisonnement théorique. Par exemple, ils ne voient pas que la sympathie est pour Sen un sentiment ouvrant la possibilité de l'engagement [Sen, 2009, p. 372-373]. Plus généralement, ils ignorent sa réflexion sur le lien entre intériorité et développement d'un sens des responsabilités pouvant servir de fondement aux décisions collectives. Chez Sen, pour se concrétiser en véritable acte engagé, la sympathie envers les plus mal lotis doit s'extérioriser et passer par le raisonnement public sur ce qu'il est possible ou non de faire pour améliorer leur situation [Baujard & Gilardone, 2013, p. 24]. Sans nier l'importance de l'intériorité, Sen va donc plus loin en discutant des conditions de transformation des sentiments en véritables actions responsables et libres. Mais pour le voir, il aurait fallu sortir d'une lecture de ses travaux au prisme des capacités.

L'économie de la personne : une proposition intellectuellement stimulante, mais pas nécessairement alternative

Intéressons-nous maintenant à la proposition théorique des auteurs dans la lignée du mouvement personnaliste défini par Mounier [1936]. Cette référence implique de penser la liberté d'abord comme intériorité qui se concrétise en choix et actions, et non comme une caractéristique extérieure à l'individu qui se matérialiserait par un degré plus ou moins important de contraintes économiques et sociales pesant sur les actions individuelles [p. 48-49]. Une autre conséquence est que cette intériorité est faite de sympathie avec autrui, ouvrant la voie à l'engagement et au partage, et même à une « économie de la gratuité » [p. 52]. Il s'agit surtout de renverser la relation standard entre liberté et responsabilité et d'appréhender la liberté individuelle plutôt comme la façon dont l'agent fait face à ses responsabilités, intégrant dès le départ une dimension morale. Avant d'être libre, l'agent est responsable, qu'il assume ou non ses responsabilités puisqu'il assumera quoi qu'il arrive les conséquences de ses choix dans ses relations sociales et son rapport au monde. C'est ce qui fait de lui ou elle une *personne* et lui permet de forger son identité propre. Ce qui définit la personne, c'est donc une certaine relation à la morale qui se construit dans le temps en parallèle de son identité. C'est à ce niveau que se joue l'auto-détermination ; il ne s'agit pas simplement d'être libre d'agir mais d'être capable de juger ses propres actes et de réviser ses points de vue [p. 47].

Dans l'économie de la personne, la responsabilité est ainsi une caractéristique qui définit d'emblée l'agent. Il s'agirait même de sa caractéristique essentielle : l'agent est moins défini par sa capacité à faire des choix librement que par sa capacité à être responsable [p. 36]. En ce sens, l'autocontrainte serait paradoxalement un moyen important de libération individuelle. En s'appuyant sur Kant, les auteurs voient l'autonomie comme la capacité d'une personne à se donner ses propres lois, soulignant la supériorité de la raison sur les stimuli sensoriels [p. 42]. Qu'est-ce que cela implique ? Cela implique d'abord que le sens des responsabilités est déterminé par chacun selon des standards qui lui sont propres, qui dépendent de son rapport au monde, c'est-à-dire de son rapport aux autres. La responsabilité est ainsi un attribut social de la personne qui se définit dans ses relations avec autrui. Cela implique donc également les perceptions et les attentes des autres, sans aller jusqu'à dire que la norme morale que se fixe l'agent est une norme sociale [p. 38]. La responsabilité est perçue comme un triptyque –

responsabilité envers soi-même, envers l'autre, envers tous – qui formerait l'intériorité des personnes à la source de leur liberté. Il s'agit donc pour les auteurs de redéfinir l'individualisme méthodologique [p. 62-73] d'une façon qui n'exclut pas une forme de contextualisme : les individus sont situés et contraints.

Deux remarques s'imposent à ce stade. D'abord, il apparaît que la responsabilité qui caractérise l'agent l'oblige à vivre en tension avec son jugement du bien et du juste et celui des autres. À cet égard, on peut regretter que les auteurs ne fassent pas référence au spectateur impartial smithien qui aurait sans doute beaucoup à apporter pour compléter et renforcer cette analyse de la responsabilité qui n'est autre qu'une analyse du sens moral guidant les actions de chacun. La philosophie continentale n'est pas nécessairement opposée à la philosophie des Lumières écossaises, et en particulier *La Théorie des sentiments moraux* [Smith 1759 ; 1790] pourrait alimenter plus encore la réflexion sur l'économie de la personne. Ensuite, leur définition de l'individualisme méthodologique ne coïncide pas avec celle d'Ingrid Robeyns [2008, p. 90] qui avait eu le mérite de clarifier les choses. Pour cette dernière, la notion d'« individualisme éthique » serait plus appropriée pour indiquer que « les unités de préoccupation morale » doivent être les individus, sans pour autant écarter du raisonnement les structures sociales et les propriétés sociétales dès lors qu'elles ont un impact sur le bien-être – au sens large – des individus. De son point de vue, l'individualisme méthodologique cherche au contraire à expliquer tous les phénomènes sociaux en termes exclusivement individuels. Il nous semble dommage que les auteurs ne se saisissent pas de cette distinction désormais standard dans la littérature sur les capacités, ou qu'ils n'expliquent pas pourquoi ils la réfutent.

Pour terminer, nous présenterons deux pistes de travail prometteuses suggérées par les auteurs en fin d'ouvrage. En premier lieu, les auteurs [p. 75-78] proposent de représenter graphiquement et formellement leur approche de la personne sous forme de droits et devoirs impliqués par le sens des responsabilités qu'une personne s'assigne en fonction de ses identités partielles. En parallèle, il s'agit de représenter l'ensemble des droits et devoirs que la société lui attribue afin de saisir les tensions entre les deux types de devoirs et ainsi de mesurer les potentielles sanctions sociales – positive ou négatives – de ses choix. Dans certains contextes, les sanctions sont bien connues des individus, ce qui peut permettre, par exemple, à l'individu de maximiser le bénéfice social de ses actions. Cette conception suppose bien sûr de concevoir la personne à la fois responsable et rationnelle. Les auteurs

considèrent que ce type de représentation permet de traiter les questions de l'altruisme et de la vertu en économie. Dans certains cas, la représentation montre qu'il est impossible de savoir si la personne agit de façon vraiment altruiste ou de façon stratégique. Dans d'autres cas, il se peut qu'une personne préfère ne respecter aucune de ses obligations sociales sachant qu'elle ne pourra jamais atteindre le niveau attendu et qu'elle sera dans tous les cas négativement sanctionnée. Enfin, la vertu peut être appréhendée comme l'excès de sens du devoir par rapport aux attentes de la population, ce qui correspondrait à une forme d'irrationalité. On peut cependant se demander si cette approche ne peut pas rapidement se réduire à un déplacement de l'analyse de la rationalité standard à un niveau qui inclut des bénéfices non strictement marchands.

En second lieu, les auteurs proposent de repenser le concept de vulnérabilité en lien avec les notions d'identité et de responsabilité, plutôt que la notion de risque trop souvent mise en avant. Il s'agit en effet d'appréhender la capacité à faire face à certains événements (typiquement le chômage) pouvant dégrader le niveau de bien-être individuel au travers de nos relations aux autres, des droits et devoirs que nous avons les uns envers les autres. C'est à cet endroit que les auteurs ont de nouveau recours à l'approche par les capacités, en s'intéressant à l'idée de « structure de capacités » plutôt que d'« ensemble de capacités » et en soulevant quatre questions [p. 99] : 1) Peut-on combiner une capacité avec une autre pour donner lieu à une troisième capacité ? 2) L'intersection de deux capacités distinctes peut-elle produire une nouvelle capacité ? 3) Une capacité peut-elle être remplacée par une autre de façon à atteindre le même objectif ? 4) Une capacité peut-elle avoir une valeur seuil en dessous de laquelle elle ne peut efficacement contribuer à atteindre un certain objectif ? En incluant les droits et les devoirs liés aux identités individuelles dans la structure de capacités, les auteurs estiment que la vulnérabilité sera mieux considérée, en particulier parce que cela pourrait permettre de mieux révéler l'impossibilité de substituer ou de combiner certaines capacités dans un contexte de choc ou destruction de capacité. Pour illustrer leur propos, ils essaient de voir ce que l'économie des camps de concentration peut nous apprendre à cet égard. Il s'agit en effet d'expériences de déshumanisation extrêmes, donnant un aperçu de la part sombre de l'humanité, plutôt que son côté moral. Or, les témoignages – en particulier de Herta Müller et Primo Levi – que la déshumanisation recherchée par les régimes autoritaires au travers des nombreuses privations n'a jamais pu être complètement atteinte : les prisonniers ont continué à respecter certaines règles de conduite envers autrui leur permettant de préserver leur identité personnelle, leur humanité. Même dans ces cas de vulnérabilité extrême,

l'interdépendance entre les personnes, notamment les responsabilités que chacun pense avoir envers les autres, est essentielle à prendre en compte.

Quelques éléments de conclusion

La réflexion des auteurs sur le lien entre liberté et responsabilité individuelles est à replacer dans le contexte du débat contemporain sur la place de la responsabilité individuelle dans les théories de la justice. Les auteurs font remonter le débat à Dworkin [1981a ; 1981b] pour qui certaines inégalités seraient de la responsabilité des individus – liées à leurs choix de vie – et ne devraient donc pas être compensées. L'idée a fait son chemin, posant de nouvelles questions sur les préférences socialement construites, les asymétries d'information, la prise en compte des talents ou des handicaps, des mérites, des opportunités plutôt que des accomplissements, tout en influençant un certain nombre de politiques de redistribution. Mais les réponses fournies par la théorie économique ne permettent pas encore de saisir véritablement certains comportements comme l'assistance mutuelle, la corruption, le travail des enfants ou le choix d'allouer son temps de travail à des activités non lucratives. Et ceci se traduit par des préconisations de politiques publiques inadaptées ou contre-productives – en particulier lorsqu'on cherche à éviter les souffrances et migrations forcées des personnes les plus fragiles. L'originalité du propos consiste en une approche de la responsabilité en termes de droits et devoirs impliqués par l'identité de la personne en tant qu'entité morale et sociale. Cette approche inspirée de la tradition philosophique continentale trop souvent ignorée par les économistes nous semble prometteuse à plusieurs égards. Toutefois nous avons voulu montrer que les auteurs perdent de précieux alliés à trop vouloir se démarquer de certaines contributions, certes toujours ancrées dans une tradition philosophique analytique ou anglo-saxonne, mais cherchant également à restaurer la dimension morale des comportements économiques.

Bibliographie

Baujard Antoinette et Gilardone Muriel [2013]. Individual judgments and social choice in Sen's idea of justice and democracy. *Working paper 2013-03-crc*, Condorcet Center for Political Economy, online: <http://crem.univ-rennes1.fr/wp/2013/2013-03-crc.pdf>

Dworkin Ronald [1981a]. What is equality? Part I: equality of welfare. *Philosophy and Public Affairs* 10 (3) : p. 185-246.

— [1981b]. What is equality? Part II: equality of resources. *Philosophy and Public Affairs* 10 (4) : p. 283-345.

Mounier Emmanuel [1936]. Manifeste au service du personnalisme. *Esprit* 49 : p. 129-164.

Ricoeur Paul [2004]. *Parcours de la reconnaissance, Trois études*. Paris : Stock.

Robeyns Ingrid [2008]. Sen's capability approach and feminist concerns. In F. Comim, M. Qizilbash and S. Alkire (eds) *The Capability Approach. Concepts, measures and applications*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 82-104.

Sen Amartya K. [2006]. *Identity and Violence: The Illusion of Destiny*. New York : W. W. Norton & Co.

— [2008]. The Idea of justice. *Journal of Human Development* 9 (3) : p. 331-342.

— [2009]. *The Idea of Justice*. Cambridge : The Belknap Press of Harvard University Press.

Sidgwick Henry [1888]. The Kantian conception of free will. *Mind* 13 (51) : p. 405-412.

Smith Adam [1976 (1790)]. *The Theory of Moral Sentiments*. Édité par David D. Raphael et Alec L. Macfie. Oxford : Clarendon Press.